

**Réunion du conseil municipal de Rosières**  
**Samedi 30 janvier 2015**

**Informations:**

- Madame Béatrice Dominguez ayant trouvé un emploi, elle sera remplacée par Melle Cassandre Grand en contrat CAE de 26h à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.
- Jeudi 7 avril, le complexe de Florac sera mis à la disposition de l'USEP qui organise ce jour-là une journée sportive pour toutes les écoles de l'Emblavez.

**Tables comité des fêtes**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de tables pour le comité des fêtes. Le coût est estimé à environ 3000 euros.

**Taxi Dubreuil (Alpha 43)**

Mr Dubreuil a demandé le droit de stationner. La préfecture a émis un avis défavorable .Cet avis est consultatif et au final c'est au Maire de la commune de prendre la décision.  
Mr le Maire propose de soumettre cela au vote et suivra l'avis du conseil municipal.

La demande est acceptée avec 5 voix contre et 10 voix pour

**Restes à réaliser**

Ils seront validés au prochain CA

Les restes à réaliser en dépense s'élèvent à 116 237 euros et les restes à réaliser en recette à 68 758 euros

**Plaques de rues :**

Le conseil approuve à l'unanimité la demande d'une subvention de 10 000 euros qui sera faite à Monsieur Laurent Wauquiez. Sachant que nous aurons le retour de la réserve parlementaire début mars, les travaux pourront commencer courant mars dans les villages.

**Abri avec photovoltaïques pour garage communal :**

Il est envisagé la construction d'un nouveau bâtiment sur le même site pour ranger du matériel de plus en plus encombrant.

La société Elyor serait en charge de ce projet.

Pour un abri de 720 m2 la commune devrait participer à hauteur de 7 500 euros.

Un groupe de travail dont font partie Eric Bielawa, Georges Gimbert , Serge Gidon ,Pierre Eymaron , Pierre Vérot et Claude Saby est constitué. Ils mèneront une réflexion sur ce sujet.

**Livret d'accueil Sainte Marie**

L'hôpital nous demande une participation financière pour la réalisation de leur nouveau livret d'accueil sur lequel apparaît notre structure ( CAT / Foyer).  
Le coût s'élève à 890 euros.

Voté à l'unanimité

### **Pôle médical :**

Notre maison de santé se porte bien puisque nous accueillons une sage femme qui commencera son activité début juillet.  
Un orthophoniste souhaiterait également rejoindre le pôle mais actuellement nous ne pouvons répondre favorablement à sa demande puisque tous les locaux sont occupés.  
Mr le Maire propose donc de récupérer un logement OPAC du rez de chaussée de 70 m2 sachant que le locataire actuel va s'en aller.

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

### **FRADDT**

Le conseil est d'accord pour la demande de subvention qui sera faite au FRADDT pour le projet de notre nouvelle salle polyvalente.

### **Fusion des communautés de communes :**

Mr le Maire nous fait part de son inquiétude face à cette prochaine fusion. En effet la gestion va être difficile et il faudra crier fort pour se faire entendre !

Nous reprenons la délibération que nous avons prise trop tôt.  
Nous votons tous contre le projet actuel.

### **Jumelage**

Un groupe restreint d'élus a rencontré Mr Rivoire , Vice Président du comité départemental des villes jumelées de Haute-Loire, afin d'échanger avec lui et de redynamiser notre comité rosiérois . Il est à noter que la commune de Malrevers souhaite se joindre à nous. Nous acceptons évidemment qu'ils se joignent à notre comité.

Une réunion aura lieu très prochainement

### **Subventions :**

Nous accordons une subvention de 270 euros au Secours Catholique, une subvention de 306,20 euros à l'ANEM ( élus de montagne) et une subvention de 100 euros pour le Prix de la Résistance et de la Déportation.